



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE

### ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 152-2

### **RÈGLEMENT ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE**

*Avis est donné, par la soussignée, que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle, à sa session ordinaire du 11 novembre 2024, a adopté par voie de sa résolution 2024-11-222 le règlement numéro 152-2, règlement édictant le code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle.*

*Donné à Saint-Bernard-de-Lacolle treizième jour de novembre 2024*

*Stéphanie Leblanc*  
Stéphanie Leblanc  
Directrice générale, greffière-trésorière

